

**France-Marseille: Reservoir construction works**

OJ S 247/2015 22/12/2015

Contract notice

Works

Directive 2004/18/EC

**Section I: Contracting authority**

---

**I.1. Name and addresses**

Official name: Communauté urbaine MPM

Postal address: Les Docks, atrium 10.7 10 place de la Joliette — BP 48014

Town: Marseille Cedex 02

Postal code: 13567

Country: France

Contact person: Direction des achats et de la commande publique — service des marchés

For the attention of: M. le président de la Communauté urbaine ou son représentant agissant par délégation

Telephone: +33 491999900

Fax: +33 491997196

**Internet address(es):**General address of the contracting authority: <http://www.marseille-provence.com>Address of the buyer profile: <http://marchespublics.marseille-provence.com>**Additional information can be obtained from:**

Official name: communauté Urbaine Marseille Provence Métropole

Postal address: 27 bd Joseph Vernet

Town: Marseille

Postal code: 13008

For the attention of: direction de l'eau, de l'assainissement et du Pluvial

Telephone: +33 495095277

Fax: +33 495095277

Internet address: <http://marchespublics.marseille-provence.com>**Specifications and additional documents (including documents for competitive dialogue and a dynamic purchasing system) can be obtained from:**

Official name: communauté Urbaine Marseille Provence Métropole

Postal address: 27 bd Joseph Vernet

Town: Marseille

Postal code: 13088

For the attention of: direction Valorisation du Domaine Public et Affaires Générales

Internet address: <http://marchespublics.marseille-provence.com>**Tenders or requests to participate must be submitted:** Official name: communauté Urbaine Marseille Provence Métropole

Postal address: par remise directe: Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole

Direction des Achats et de la Commande Publique — service des Marchés Le Sextant, 1er

étage 44 boulevard de Dunkerque 13002 Marseille — par voie postale: Communauté Urbaine

Marseille Provence Métropole Direction des Achats et de la Commande Publique — service

des Marchés 10 place de la Joliette — les Docks, Atrium 10.7 — bP 48014 13567 Marseille

Town: Marseille  
Postal code: 13567  
Internet address: <http://marchespublics.marseille-provence.com>

## **I.2. Type of the contracting authority**

## **I.3. Main activity**

## **I.4. Contract award on behalf of other contracting authorities**

The contracting authority is purchasing on behalf of other contracting authorities: no

# **Section II: Object of the contract**

---

## **II.1. Description**

### **II.1.1. Title attributed to the contract by the contracting authority**

Réalisation d'un réservoir d'eau potable de 2000 m<sup>3</sup> dans le quartier de la Salette à Marseille (11è).

### **II.1.2. Type of contract and place of performance or delivery**

Works

Execution

Main site or place of performance: Quartier de la Salette, 13011 Marseille.

NUTS code FR824 Bouches-du-Rhône

### **II.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system**

The notice involves a public contract

### **II.1.4. Information about framework agreement**

### **II.1.5. Short description of the contract or purchase(s)**

Le marché n'est pas une convention de prix associée à des marchés type.

Il ne s'agit pas d'un marché passé pour l'achat d'énergie.

Il s'agit d'un marché passé pour l'achat d'énergie.

La présente consultation n'est pas allotie

Caractère périodique du marché et calendrier prévisionnel des prochains avis: sans objet

— droits de préférence: Application de l'article 53.iv 2° et 3 °Du Code des marchés publics: non

— marchés réservés de l'article 15 du Code des marchés publics: non.

### **II.1.6. CPV code(s)**

45247270 Reservoir construction works

### **II.1.7. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)**

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: yes

### **II.1.8. Lots**

This contract is divided into lots: no

### **II.1.9. Information about variants**

Variants will be accepted: no

## **II.2. Scope of the procurement**

### **II.2.1.**

### **Total quantity or scope**

Le réservoir d'eau potable de la Salette est actuellement alimenté à partir de la station de pompage de Saint-Julien et joue un rôle essentiel dans le secours d'Allauch.

L'opération consiste à accroître l'autonomie générale de ce réseau par la construction d'une deuxième cuve de 2 000 m<sup>3</sup> à côté du réservoir existant, permettant ainsi de garantir la continuité de la desserte en eau potable, en cas d'incident, et d'assurer la sécurité incendie de la zone.

Les travaux consistent à créer une cuve cylindrique de 2 000 m<sup>3</sup> en béton armé, ainsi que ses conduites d'adduction, de distribution, d'aspiration et de vidange et ses équipements électriques et de télétransmission.

L'ensemble des prestations est détaillé dans le CCTP.

Estimated value excluding VAT: 789 500 EUR

### **II.2.2. Information about options**

Options: no

### **II.2.3. Information about renewals**

This contract is subject to renewal: no

### **II.3. Duration of the contract or time limit for completion**

## **Section III: Legal, economic, financial and technical information**

---

### **III.1. Conditions related to the contract**

#### **III.1.1. Deposits and guarantees required**

La retenue de garantie est prélevée par fractions sur chacun des versements autres qu'une avance. La retenue de garantie est fixée à 5 % du montant initial du marché augmenté, le cas échéant, du montant des avenants conformément à l'article 101 du code des marchés publics. La retenue de garantie peut être remplacée au gré du titulaire par une garantie à première demande dans les conditions fixées par l'article 102 du code des marchés publics.

#### **III.1.2. Main financing conditions and payment arrangements and/or reference to the relevant provisions governing them**

Modalités de financement: Marché financé par les ressources propres du budget Annexe de l'eau de la communauté urbaine.

Modalités de paiement: Paiement par virement administratif dans le délai global de 30 jours conformément à l'article 98 du Code des Marchés Publics modifié par le décret n° 2013-269 du 29.3.2013. le défaut de paiement dans le délai prévu donne droit au versement d'intérêts moratoires au titulaire et au sous-traitant.

Le taux applicable est égal au taux d'intérêt appliqué par la Banque centrale européenne à ses opérations principales de refinancement les plus récentes, en vigueur au premier jour du semestre de l'année civile au cours duquel les intérêts moratoires ont commencé à courir, majoré de huit points de pourcentage.

Avance: Le titulaire a droit à une avance de 5 % du montant du marché dans les conditions prévues à l'article 87 du Code des Marchés Publics.

Le remboursement de cette avance sera effectué par précompte sur les sommes dues ultérieurement au titulaire lorsque le montant des prestations exécutées au titre du marché atteindra 65 % du montant du marché. Il sera terminé lorsque ce pourcentage aura atteint 80 %, ceci conformément à l'article 88 du Code des marchés publics.

Acomptes: Conformément à l'article 91 du Code des Marchés publics les prestations qui ont

donné lieu à un commencement d'exécution du marché ouvrent droit à des acomptes correspondant à la valeur des prestations auxquels ils se rapportent. Les paiements s'effectueront mensuellement

Forme des prix: Le marché est passé à prix ferme actualisable

Le marché est traité à prix global forfaitaire.

### **III.1.3. Legal form to be taken by the group of economic operators to whom the contract is to be awarded**

### **III.1.4. Contract performance conditions**

## **III.2. Conditions for participation**

### **III.2.1. Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers**

List and brief description of conditions: En application de l'article 52 du Code des Marchés Publics (CMP), les candidats qui ne peuvent soumissionner à un marché en application des dispositions de l'article 43 ou qui, le cas échéant après mise en œuvre des dispositions du premier alinéa de l'article 52, produisent des dossiers de candidature ne comportant pas les pièces mentionnées aux rubriques ci-dessous ne sont pas admis à participer à la suite de la procédure de passation du marché.

Les candidats ne sont pas tenus de fournir les documents et renseignements que le pouvoir adjudicateur peut obtenir directement par le biais d'un système électronique de mise à disposition d'informations administré par un organisme officiel ou d'un espace de stockage numérique, à condition que figurent dans leur dossier de candidature toutes les informations nécessaires à la consultation de ce système ou de cet espace et que l'accès à ceux-ci soit gratuit.

Les candidats devront fournir les documents mentionnés ci-après (sur papier libre ou en utilisant si le candidat le souhaite les documents facultatifs Dc1 et Dc2 dernière version à jour téléchargeables sur <http://www.minefe.gouv.fr>):

- une lettre de candidature avec identification du candidat datée et signée (sur imprimé ou Dc1)
- la copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire,
- la déclaration sur l'honneur justifiant qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés à l'article 43 du Code des marchés publics, datée et signée (sur imprimé ou Dc1).

Les candidatures qui ne satisfont pas aux niveaux de capacité sont éliminées.

### **III.2.2. Economic and financial ability**

List and brief description of conditions: Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles (sur papier libre ou Dc2).

Conformément aux dispositions de l'article 45 III du Code des marchés publics, si le candidat est objectivement dans l'impossibilité de produire ce renseignement pour justifier de sa capacité financière, il pourra prouver sa capacité par tout autre document considéré comme équivalent par le pouvoir adjudicateur.

### **III.2.3. Technical and professional ability**

List and brief description of conditions:

- Capacités professionnelles et techniques:
- liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années.

les travaux les plus importants sont appuyés d'attestations de bonne exécution, ces attestations indiquent le montant, l'époque et le lieu d'exécution des travaux et précisent s'ils

ont été effectués selon les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin;  
L'absence de références relatives à l'exécution des marchés de même nature ne peut justifier l'élimination d'un candidat et ne dispense pas le pouvoir adjudicateur d'examiner les capacités professionnelles, techniques et financières des candidats.

Minimum level(s) of standards possibly required:

Qualifications exigées:

\* fntp — 1622: Réservoirs d'eau enterrés ou semi-enterrés d'une capacité inférieure à 2 000 m<sup>3</sup> (ou équivalent)

\* FNTF — 166: Étanchéité des ouvrages du génie civil de l'eau (ou équivalent)

la preuve de la capacité de l'entreprise peut être apportée par tout moyen, notamment par des certificats d'identité professionnelle ou des références de travaux attestant de la compétence de l'entreprise à réaliser la prestation pour laquelle elle se porte candidate.

#### **III.2.4. Information about reserved contracts**

#### **III.3. Conditions specific to services contracts**

##### **III.3.1. Information about a particular profession**

##### **III.3.2. Information about staff responsible for the performance of the contract**

### **Section IV: Procedure**

---

#### **IV.1. Type of procedure**

##### **IV.1.1. Type of procedure**

Open

##### **IV.1.2. Information about the limits on the number of candidates to be invited**

##### **IV.1.3. Information about reduction of the number of solutions or tenders during negotiation or dialogue**

#### **IV.2. Award criteria**

##### **IV.2.1. Award criteria**

The most economically advantageous tender in terms of Criteria below

1. Prix en %. Weighting 60

2. Valeur technique en % cf renseignements complémentaires. Weighting 40

##### **IV.2.2. Information about electronic auction**

#### **IV.3. Administrative information**

##### **IV.3.1. File reference number attributed by the contracting authority**

2015-157-PF

##### **IV.3.2. Previous publication concerning this procedure**

##### **IV.3.3. Conditions for obtaining specifications and additional documents or descriptive document**

Time limit for receipt of requests for documents or for accessing documents: 10.2.2016 - 16:30

Payable documents: no

##### **IV.3.4.**

## **Time limit for receipt of tenders or requests to participate**

10.2.2016 - 16:30

### **IV.3.5. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates**

### **IV.3.6. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted**

French.

### **IV.3.7. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender**

Duration in days: 240 (from the date stated for receipt of tender)

### **IV.3.8. Conditions for opening of tenders**

Date: 17.2.2016 - 9:30

Place: Postal address: Cumpm, le pharo, 58 bd Charles Livon, 13007, Marseille

Persons authorised to be present at the opening of tenders: no

## **Section VI: Complementary information**

---

### **VI.1. Information about recurrence**

### **VI.2. Information about European Union funds**

### **VI.3. Additional information**

Critères d'attribution:

La Valeur Technique: 40 %

Le critère valeur technique sera apprécié au regard du mémoire technique en fonction des sous-critères pondérés indiqués ci-dessous:

A — sOPAQ: 10 %

B — les dispositions proposées pour l'exécution des travaux: 10 %

C — les mesures liées à l'environnement: 10 %

D — les mesures concernant la sécurité: 10 %

Durée du marché et délais d' exécution

Le marché débute à compter de sa notification.

Les délais d'exécution des prestations sont:

De 8 mois à compter de la date fixée dans l'ordre de service de démarrage. Ce délai inclut la période de préparation de 2 mois.

La date prévisionnelle de début des prestations est le 2.5.2016.

Dispositions communes aux capacités économiques, financières, professionnelles et techniques:

Pour justifier des capacités professionnelles, techniques et financières d'autres opérateurs économiques sur lesquels il s'appuie pour présenter sa candidature en application du III de l'article 45 du Code des marchés publics, le candidat produit les mêmes documents et informations concernant cet opérateur économique que ceux qui lui sont exigés par le pouvoir adjudicateur. En outre, pour justifier qu'il dispose des capacités de cet opérateur économique pour l'exécution du marché, le candidat produit Un engagement écrit de l'opérateur économique. En cas de groupement, l'appréciation des capacités professionnelles, techniques et financières du groupement est globale.

La remise des offres sous forme papier s'effectuera soit par envoi postal (en recommandé avec A.R ou par tout moyen permettant de

Donner date et heure certaines de réception et de garantir la confidentialité des documents), soit par remise directe contre récépissé

De 9 heures à 12:30 et de 13:30 à 16:30 du lundi au vendredi (sauf jours fériés).

Adresse auprès de laquelle les offres et les demandes de participation doivent être envoyées:

— par remise directe:

Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole

Direction des Achats et de la Commande Publique — service des Marchés

Le Sextant, 1<sup>er</sup> étage

44 boulevard de Dunkerque

13002 Marseille

— par voie postale:

Services d'administration publique

Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole

Direction des Achats et de la Commande Publique — service des Marchés

10 place de la Joliette — les Docks, Atrium 10.7 — BP 48014

13567 Marseille

Conditions d'obtention des documents contractuels

Les candidats pourront obtenir le dossier de consultation jusqu'à la date limite de remise des offres indiquée dans l'avis d'appel public

À la concurrence correspondant.

Tous les documents seront remis gratuitement.

Pour obtenir le dossier:

— envoi sur demande écrite ou télécopie; ou retrait direct de 9:00 à 12:00 et de 13:00 à 16:30 du lundi au vendredi sauf jours

Fériés.

— ou retrait sur la plateforme de dématérialisation des marchés publics accessible sur Internet à l'adresse suivante:

<http://marchespublics.marseille-provence.com> sous la référence indiquée dans l'avis d'appel public à la concurrence.

La mise en ligne des documents et renseignements ne fait pas obstacle à la possibilité pour un candidat de demander que ceux-ci lui

Soient adressés par voie postale, sur support papier.

La remise des offres sous forme dématérialisée sera effectuée à l'adresse:

<http://marchespublics.marseille-provence.com>. La personne habilitée à engager le soumissionnaire doit être titulaire d'un certificat électronique afin de signer sa réponse et inscrit sur la plate-forme de gestion des marchés publics de la Communauté Urbaine accessible à l'adresse susvisée. Les modalités d'inscription des candidats sur la plateforme, d'obtention d'un certificat électronique, de signature et d'envoi de l'offre sont indiquées dans le règlement de consultation. Le dépôt des plis transmis par voie électronique donne lieu à un avis de réception mentionnant la date et l'heure de réception. Les plis sont horodatés. Dans l'hypothèse d'un envoi sur support physique électronique (Spe), les documents sont signés par l'opérateur économique au moyen d'un certificat de signature électronique. Les éléments relatifs à la candidature et les éléments relatifs à l'offre sont présentés sur des supports distincts.

Le candidat qui effectue à la fois une transmission électronique et, à titre de copie de sauvegarde, une transmission sur SPE ou support papier doit faire parvenir cette copie avec la mention « copie de sauvegarde ». Le pli contenant les éléments de la candidature et de l'offre doit être un fichier unique au format « .Zip ». Formats autorisés: Word (.Doc) (version Word 97 ou Word 2002), Acrobat (.Pdf) (version Acrobat 5 ou plus récentes), Excel (.Xls) (version Excel 97 ou Excel 2002).

La signature du fichier ZIP ne vaut pas signature des documents qu'il contient. Il convient de

signer électroniquement chacun des

Éléments suivants:

— lettre de candidature (\*);

— attestation sur l'honneur (\*);

Acte d'engagement

(\*) En cas de groupement, ces pièces (ou Dc1) doivent être signées par chacun des co-traitants.

Le mandataire garantit la sécurité et l'authenticité des informations transmises au nom des membres du groupement conformément à

L'article 56 VII du Code des marchés publics

Renseignements complémentaires

Tout renseignement complémentaire sera communiqué par le pouvoir adjudicateur, 6 jours au plus tard avant la date limite de remise des offres pour autant que les demandes aient été reçues par Marseille Provence Métropole 10 jours avant cette date. Les demandes de renseignements devront être adressées par courrier postal ou par télécopie. Les réponses seront effectuées par courrier postal ou télécopie. Aucune demande par courrier électronique ne sera acceptée.

Les demandes de renseignements complémentaires peuvent également être déposées dans les mêmes délais par la voie électronique sur la plate-forme de dématérialisation accessible sur Internet à l'adresse suivante: <http://marchespublics.marseilleprovence>.

Com à la rubrique correspondant à la consultation référencée.

Les réponses seront effectuées dans le délai indiqué ci-dessus par courrier postal ou télécopie et par voie électronique pour les

Candidats ayant retiré le dossier sur la plate forme de dématérialisation.

Visite de site des ouvrages: Les candidats ont la faculté, s'ils le souhaitent, de visiter le site concerné par le présent marché. La visite s'effectuera sur rendez-vous.

Contact :Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole

Direction de l'eau, de l'assainissement et du Pluvial

M. Albert Guedj

27 bd Joseph Vernet — 13008 Marseille

Téléphone: +33 495095417 — fax: +33 495095360

La visite sur site n'est pas obligatoire. Afin de respecter le principe d'égalité des candidats, un seul candidat sera admis par visite. Ces derniers ne seront pas autorisés à poser des questions pendant la visite. La durée de la visite sera limitée à 30 minutes. A ce titre un procès-verbal sera établi et signé par les deux parties.

Médiation: Mission de conciliation: Le tribunal administratif Marseille peut exercer une mission de conciliation conformément à l'article

L.211-4 du Code de Justice de Administrative. Tél: +33 491134813

Date d'envoi du présent avis au JOUE et au BOAMP: 17.12.2015.

#### **VI.4. Procedures for review**

##### **VI.4.1. Review body**

Official name: Tribunal administratif Marseille

Postal address: 22-24 rue Breteuil

Town: Marseille Cedex 06

Postal code: 13281

Telephone: +33 491134813

Fax: +33 491811387

**Body responsible for mediation procedures**



Official name: cf informations complémentaires

**VI.4.2. Review procedure**

**VI.4.3. Service from which information about the review procedure may be obtained**

**VI.5. Date of dispatch of this notice**

17.12.2015